

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article3205>

EN BREF N°576 : Le 30ème congrès du SNTRS-CGT apporte son soutien total aux luttes en cours !

- PUBLICATIONS - En Bref -
Publication date: vendredi 3 décembre 2021

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Le 30ème congrès du SNTRS-CGT apporte son soutien total aux luttes en cours !

Le congrès du SNTRS-CGT réuni à Sète ce 02 décembre 2021 apporte tout son soutien aux luttes en cours qui s'opposent aux attaques contre les services publics et le monde du travail mises en oeuvre par le gouvernement :

- Aux salariés de la SAM en lutte pour la survie de leur entreprise ;
- Dans le secteur de l'Enseignement supérieur et la recherche, à la lutte des personnels du Campus Condorcet pour obtenir le doublement de leurs effectifs et l'amélioration de leurs conditions de travail ;
- Dans le secteur de la santé, aux nombreux conflits qui refusent le démantèlement des hôpitaux, les sous-recrutements et les fermetures de lits. Le SNTRS-CGT soutient la manifestation du 4 décembre au ministère de la santé à Paris à 13h place Vauban. L'apparition de nouveaux variants démontre l'urgence de la levée des brevets pour permettre la vaccination partout dans le monde et de libérer la production des traitements et vaccins à l'échelle mondiale ;
- En Guadeloupe, Martinique et Guyane, aux mouvements importants de grève et de blocage persistent et se développent contre les suspensions sans salaire des hospitaliers et pompiers. A ces revendications, s'ajoutent celles pour le droit à l'eau, pour l'augmentation des salaires et le renforcement des droits sociaux et à l'éducation, contre la vie chère et le chômage massif des jeunes. En envoyant le RAID et le GIGN, le gouvernement Macron reste constant dans son attitude coloniale et répond par la violence, la répression et la criminalisation du combat syndical. De nombreux syndicalistes ont été brutalisés, placés en garde à vue. Gaby Clavier, dirigeant de l'UGTG doit passer devant le tribunal correctionnel le 7 décembre. Le Congrès du SNTRS-CGT exige la relaxe immédiate de tous les syndicalistes mis en accusation et soutient la demande des organisations d'ouverture immédiate de négociations sur la base de l'ensemble des revendications. La répression antisyndicale, ça suffit !

Motion adoptée à l'unanimité.



En Bref n°576 du 3 décembre 2021